



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise du système hospitalier

Question au Gouvernement n° 2617

Texte de la question

CRISE DU SYSTÈME HOSPITALIER

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé, la santé est un sujet essentiel pour nos concitoyens. Les Français témoignent d'ailleurs quotidiennement de leur inquiétude s'agissant de l'accès à des services publics de qualité, dont l'hôpital reste le symbole majeur. Hier, la coupe était pleine ; désormais, elle déborde.

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Mme Frédérique Meunier. Depuis quelques semaines, l'hôpital connaît une crise sans précédent. Pour marquer leur ras-le-bol, plus de mille médecins hospitaliers se sont engagés à démissionner de leurs fonctions administratives si le Gouvernement n'ouvrait pas de réelles négociations sur l'hôpital.

M. Maxime Minot. Et à part ça, tout va bien !

Mme Frédérique Meunier. Autrement dit, les solutions que vous proposez ne satisfont pas les professionnels. Vous aviez annoncé que le plan présenté en novembre répondrait aux attentes, mais après trois heures de discussion, la délégation de six médecins démissionnaires que vous avez rencontrée a décidé de poursuivre le mouvement.

Une hémorragie ne peut pas être soignée avec un pansement jetable. Pour ne pas voir le navire sombrer, le personnel est en train de le quitter. Avez-vous bien mesuré l'ampleur de la crise, la souffrance et la difficulté des conditions de travail des médecins, des infirmières et des aides-soignantes, confrontés au manque de moyens et de personnel et menacés de burn-out ?

À l'hôpital de Brive-la-Gaillarde comme ailleurs, les soignants doivent se battre en permanence pour offrir aux patients des conditions de soins décentes. Notre système de santé a besoin d'une réorganisation en profondeur et non de rustines budgétaires illusoires. Vous n'apportez qu'une réponse budgétaire alors que notre pays est perfusé de dettes. Ne sacrifiez pas notre santé ! Faites de l'hôpital une priorité urgente !

Madame la secrétaire d'État, continuerez-vous d'accompagner le naufrage ou allez-vous enfin prendre conscience des difficultés et sauver notre système de santé ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Robin Reda. Un pansement sur une jambe de bois !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Madame Meunier, nous connaissons comme vous les attentes des professionnels de santé. Dès son arrivée au Gouvernement, la ministre a partagé leur constat. C'est pourquoi elle a pris des mesures pour soutenir les hôpitaux dans leurs activités au quotidien.

Après une décennie de baisse, nous avons revu à la hausse les tarifs hospitaliers. L'État a par ailleurs prévu de reprendre 10 milliards d'euros de la dette des hôpitaux au cours des trois prochaines années. Des primes visant à mieux reconnaître les métiers de soignants et à renforcer leur attractivité seront versées dès ce mois de janvier. En outre, un réinvestissement massif a été engagé dans les équipements du quotidien, avec 150 millions d'euros de crédits disponibles et déjà transférés aux centres hospitaliers. Ainsi, votre hôpital, celui de Brive-la-Gaillarde, bénéficiera-t-il d'un apport de près de 153 000 euros d'apports financiers supplémentaires. Enfin, pour répondre à leur demande, dans chaque hôpital, une plus grande place sera accordée aux soignants dans le processus de prise de décision.

M. Pierre Cordier. Toujours les mêmes discours ! Arrêtez !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Ces mesures significatives permettent une véritable inflexion dans l'organisation du système de santé. Après dix années de restriction, des moyens supplémentaires importants sont dorénavant alloués.

Nous avons fait, comme vous, des constats et nous appliquons maintenant des mesures concrètes pour répondre aux problèmes que rencontrent les soignants au quotidien. Au total, 1,5 milliard d'euros de crédits supplémentaires sur trois ans ont été prévus, auxquels s'ajoute une marge de manœuvre supplémentaire de 1 milliard d'euros grâce à la reprise de la dette des hôpitaux.

Ces différentes mesures financières additionnées dépassent même les moyens demandés par le collectif que vous avez cité, madame Meunier.

M. Maxime Minot. Des actes !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Elles permettront, en outre, de mieux reconnaître certaines contraintes professionnelles spécifiques par l'octroi de primes, de créer à cette fin les lignes budgétaires nécessaires et de moderniser les conditions de travail. Ainsi, dans le cadre des concertations en cours sur la réforme des retraites, les professionnels du secteur hospitalier verront enfin la pénibilité de leur travail reconnue. Ils l'attendaient depuis de nombreuses années. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Laurent Furst. Un applaudissement, un !

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Madame la secrétaire d'État, votre ordonnance n'est pas la bonne ! Lorsque l'on va sur le terrain et que l'on écoute les professionnels, on est frappé par une évidence : vous êtes incapables de calmer la colère et l'angoisse du personnel hospitalier ! Pourquoi ? Parce que la confiance a disparu. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2617

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2020](#)